



Comment calculer l'indemnité compensatrice des congés payés

Par **CREVETTE972**, le **29/07/2009** à **16:40**

bonjour, j'ai fini avec l'assistante maternelle le 31 juillet 2009, nous avons établi un premier contrat le 1 septembre 2008 au Janvier 2009 45h30 par semaines du lundi au vendredi sur une mensualisation d'heure d'accueil dans le mois 181,20 heures
brut=3,34 net sur mensualisation de 48 semaines 3,50 euro entretien de septembre à janvier 2009 je lui payais en brut 780,97 euros soit 605,20 euros net (sans indemnité d'entretien)
après nous avons fait un contrat avenant de février 2009 à juillet 2009 40 heures/semaines du lundi au vendredi sur une mensualisation d'heure d'accueil dans le mois 160 heures
pour le mois de février 689,60 + 65,72 (heures supplémentaire) = 755,32 brut = 585,34 net avec entretien 644,84 net
mars 689,60 brut = 534,40 net = 611,40 net (entretien)
avril 689,60 brut = 534,40 net = 576,41 net (entretien)
mai 689,60 + 83,61 (heures supplémentaires) = 773,21 = 599,18 net = 655,18 net (entretien)
juin 689,60 + 39,65 (heures supplémentaire) = 729,25 = 565,14 net = 628,14 net (entretien)
juillet 689,60 brut = 534,40 net = 611,40 net (entretien) il n'y aura pas d'heure supplémentaire avec l'accord de la nourrice on se base sur le contrat d'avenant qui débute du 1 septembre 2008 au 31 juillet 2009 pour calculer les congés payés plus l'indemnité des congés payés et le solde de tout compte
elle n'a jamais pris les 2,5 jours par mois de septembre 2008 à Juillet 2009
elle prends que c'est congés le mois d'août que je lui dois.
mais quand on va tous calculer elle aura fait trop d'heures si on se base sur le contrat d'avenant.
je voudrais avec mes calculs à moi que vous me calculiez les congés payés + l'indemnités de congés payés + les soldes de tout compte
merci de vouloir m'aider.
nastrid nous avons établie le contrat sur une année complète voilà ce que j'ai trouvé comme résultat dis moi si c'est bon
en année complète de sept 2008 au janvier 2009 = 11 mois d'accueil je lui mets 52 semaines - 4 semaines = 48 semaines
en fait je mettais pas ma fille pendant les vacances de paques et

noel
 $3.34 \times 45.30 \times 48 / 12 = 605.20$ euros net que je lui versais depuis le mois de sept 2008
 = 780.97 euros brut
 $3.34 \times 40 \times 48 / 12 = 534.40$ euros net que je lui verse depuis le mois de février 2009
 = 689.60 euros brut
 semaines réellement travaillées je trouve 44
 $44 / 4 =$ mois de travailles effectifs
 $11 \times 2.5 \text{ jours} = 27.5$ jours ouvrables = 28 jours de droit acquis ouvrables.
 je lui dois 2 jours de congés payés parce qu'elle n'a jamais pris de congés dans le mois.
 $30 \text{ jours} / 6 \times 5 = 25$ jours
 $3.34 \times 25 \times 8 \text{ heures} = 668$ euros net
 $4.31 \times 25 \times 8 \text{ heures} = 862$ euros brut
 je lui dois 668 euros net en indemnité compensatrice de congés payés + le salaire du mois de juillet c'est bien le solde de tout compte
 comment je fais pour lui payés les deux jours est ce que je dois faire $3.34 \times 2.5 \times 2 = 16.70$ euros net que je rajoute au 668 euros net
 après il y a une autre méthode
 10% des totales de salaires perçus de sept 2008 à juillet 2009
 $781.96 \times 5 = 3909.80$ euros brut (sept 2008 à janvier 2009)
 $756.36 + 690.54 + 690.54 + 774.23 + 730.26 + 730.26 = 4372.19$ euros brut (février 2009 à juillet 2009)
 totale: $3909.80 + 4372.19 = 8281.99 \times 10\% = 828.19$ euros brut
 = 640.93 euros brut
 je lui dois comme indemnité compensatrice de congé payé 640.93 euros net + le mois de juillet 2009
 je voudrais savoir la quelle methode je dois prendre
 net quand je fais le calcul
 totale des salaires perçus est ce que je dois mettre juillet dedans
 merci de votre compréhension s'il vous plait c'est vraiment urgent j'ai personne d'autre pour m'aider j'ai trouvé ses informations sur le site employer-une-nounou.info dis moi s'il vous plait si c'est bon. merci